

Le RGPD en immobilier (7 heures)

OBJECTIFS

- Identifier et mettre en application les nouvelles règles du RGPD
- Comprendre les enjeux du RGPD
- Mettre en application les mesures RGPD
- Sécuriser ses données

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 7 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

Matériels :

- Vidéo projecteur
- Paper board

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60
Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr
NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : Les obligations légales issues du RGPD

3 Heures 30

Séquence 1 : Fondamentaux de la protection des données personnelles

- ▶ Les notions essentielles
- ▶ Le champ d'application du Règlement Général sur la Protection des Données
- ▶ Les nouveaux droits pour les personnes concernées
- ▶ Les compétences des autorités de contrôle
- ▶ Les principes fondamentaux
- ▶ La nomination d'un délégué à la protection des données personnelles (Data Protection Officer - DPO)
- ▶ Définir les compétences du délégué à la protection des données personnelles (DPO)
- ▶ Les risques juridiques et les sanctions pour l'entreprise

Séquence 2 : Les obligations du Règlement Général sur la Protection des Données

- ▶ La gouvernance des données, rôles et responsabilités
- ▶ Désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPO)
- ▶ Le rôle du délégué à la protection des données personnelles
- ▶ S'assurer de la licéité du traitement
- ▶ Distinguer les traitements soumis à inscription au Registre de ceux qui restent soumis à autorisation de la CNIL
- ▶ Informer les personnes concernées
- ▶ Information ou consentement ? Comment modifier les clauses et mentions existantes ?
- ▶ Les cas d'utilisation des données dites « sensibles »
- ▶ La durée de conservation des données
- ▶ Sensibilisation et formation

Module 2 : Les procédures RGPD en agence immobilière

3 Heures 30

Séquence 1 : Analyser l'impact du traitement et consulter l'autorité

- ▶ Norme de sécurité standard et la sécurité au sein d'une organisation
- ▶ Réaliser un DPIA (analyse d'impact relative à la protection des données)
- ▶ **TENIR LE REGISTRE DES ACTIVITÉS DU TRAITEMENT (TRANSACTION / LOCATION / GESTION / SYNDIC)**
- ▶ Assurer la sécurité des données
- ▶ Confidentialité et sécurité, notification des failles de sécurité : en tenir compte dans les nouveaux contrats avec les prestataires
- ▶ Gérer les droits des personnes concernées en fonction des activités immobilières
- ▶ Se préparer à un contrôle

Séquence 2 : La boîte à outils RGPD

- ▶ Nouveaux principes, nouveaux concepts : Accountability, Privacy by design, Notification des failles de sécurité, Minimisation des données, etc. : les nouveaux outils de la conformité
- ▶ L'intégration de la sécurité dans les projets
- ▶ Le code de conduite
- ▶ Les certifications et les labels
- ▶ Créer et gérer un plan d'actions
- ▶ Cookies, tracking, marketing, CRM, scoring, Big Data, etc. : quelles sont les règles ?
- ▶ Phoning, enregistrements téléphoniques avec la clientèle, fichier Bloctel
- ▶ E-mail, SMS, etc. : maîtriser les règles de prospection électronique
- ▶ Assurer la veille

Certification

Qualiopi
processus certifié

Financements

MON COMPTE FORMATION **OPCO** **pôle emploi**

Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.